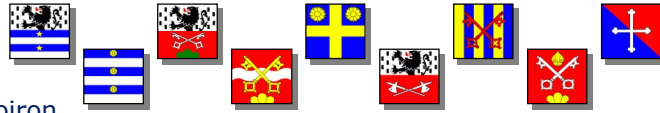


A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
Comité de Direction



Préavis no 03/2021

Budget de fonctionnement 2022

Responsable : Anthony Hinder

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers

Introduction

Conformément à l'article 93a de la loi du 28 février 1956 sur les communes et associations de commune (LC) ; aux articles 5 et 6 du règlement du 14 décembre 1979 – état au 01.07.2006 - sur la comptabilité des communes et associations de commune (RCCom) et aux dispositions des statuts de l'Association Intercommunale Asse et Boiron, le CoDir établit le budget de fonctionnement et celui-ci doit être approuvé par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre.

Le CoDir vous présente le budget pour l'année 2022 dont le montant total s'élève à CHF 4'712'704.- à comparer à celui de 2021 de CHF 4'712'760.-.

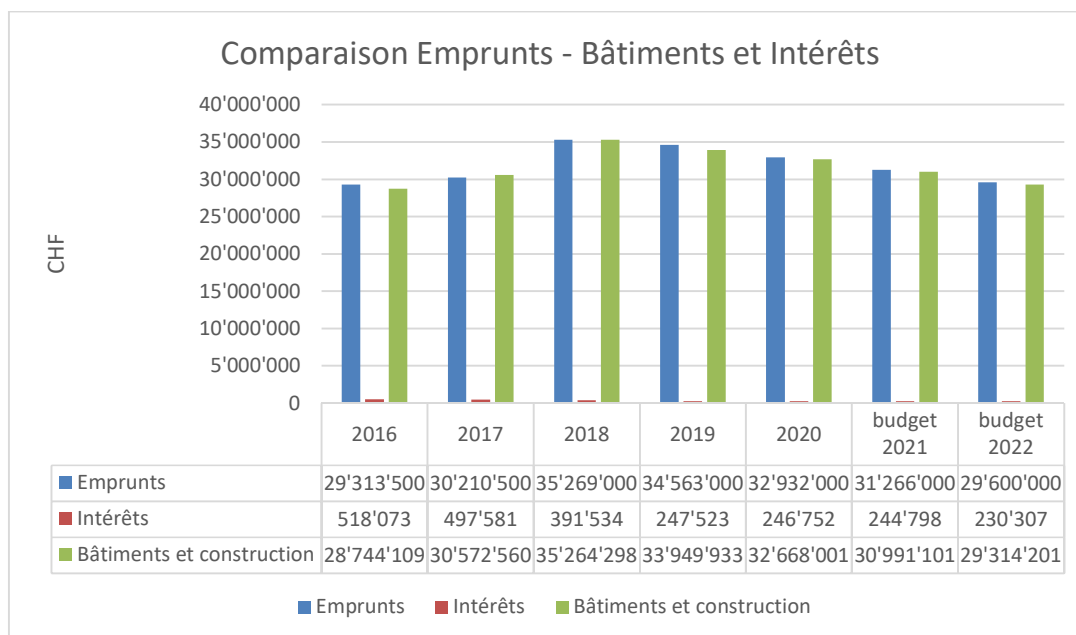
Commentaires

Administration générale

Pas de commentaire particulier – idem que 2021.

Finances

La dette se situera à CHF 31'266'000.- au 1^{er} janvier 2022. Nous profitons de taux d'intérêts particulièrement bas.



Domaines et Bâtiments

Terrain

Rien de particulier

Bâtiment A-B-C

La modification pour la domotique des stores des bâtiments A-B-C a été faite en partie sur 2021 et la phase 2 est prévue en 2022.

Rappel : L'ECA nous a informé qu'il ne couvre plus les frais des dégâts dus aux intempéries pour les stores extérieurs. Pour continuer à être assuré, nous devons équiper nos installations du dispositif intelligent proposé par l'ECA. Le dispositif est offert gracieusement par l'ECA. Nous devons donc modifier les commandes électriques de tous les stores et installer un système de domotique.

Le bâtiment B construit en 1990 a besoin d'entretien conséquent. Remplacement des WC et urinoirs dont l'écoulement est obstrué par le calcaire, remplacement de la moquette des salles de classe par un matériau composite.

Pour le bâtiment C des infiltrations d'eau sont constatées entre la toiture et les fenêtres de toit, situation provoquée par les précédents orages de grêle. Le système de fermeture motorisé des velux est hors service sur certaines fenêtres, mais ce type de moteur n'est plus fabriqué, nous devons les changer sur l'ensemble des velux afin que la commande centralisée puisse commander l'ouverture ou la fermeture des fenêtres de toit. Pour rappel l'ECA a versé un montant forfaitaire de 343'417.- en 2017, montant mis en fonds de réserve et utilisé depuis pour des travaux sur les bâtiments du CSBC.

L'embauche d'une personne à 100% avec un CDI¹ n'a pas été concrétisé, le CoDir a préféré un CDD² pour pouvoir jugé la pertinence de ce poste de concierge. Bien lui en a pris, le constat est qu'un poste à 50% est suffisant.

Ce qui fera un total de 5.7 ETP³ pour une surface de bâtiment de plus de 12'000 m2 à entretenir journalièrement, les extérieurs et la place de sports en plus.

Salles de gym

La répartition des charges de sport aux communes est définie selon la convention entre l'AIAB et l'AEE. Cette convention tient compte du temps d'utilisation par le scolaire et les sociétés civiles, soit respectivement 9h30 et 5h. L'AEE prend en charge le total des amortissements et des intérêts. Le solde des charges est réparti selon les heures d'utilisation.

Restaurant et médiathèque

Le restaurant donne satisfaction aux utilisateurs. Les derniers contrats d'entretien pour les installations techniques ont été signés.

Piscine

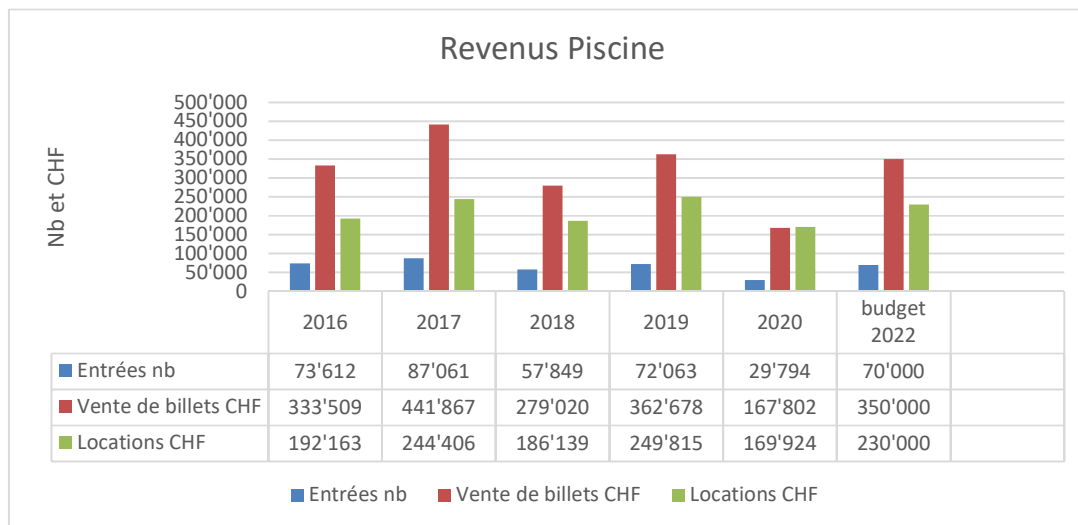
La piscine est touchée par la pandémie du COVID-19, il nous est impossible de savoir quand les restrictions seront levées par le Conseil fédéral. La piscine est ouverte au public depuis la mi-août, les directives sanitaires imposées restent de vigueur.

Nous avons revu le planning des gardes-bains et nous avons baissé de 30% les ETP, pour se situer à 4.6 ETP, effectif complété par des auxiliaires sur appel.

¹ Contrat à durée indéterminée

² Contrat à durée déterminée

³ Equivalent temps plein



Bâtiment Swisscom

Avec l'intégration du bâtiment Swisscom dans l'enveloppe du restaurant scolaire, seuls les intérêts et amortissement subsistent.

Place de sport

La place de sport tient toutes ses promesses, elle est utilisée par les écoles, les sociétés sportives et la population d'Asse et Boiron à satisfaction. La répartition de charges de sport aux communes est faite selon les mêmes critères que pour les salles de gym.

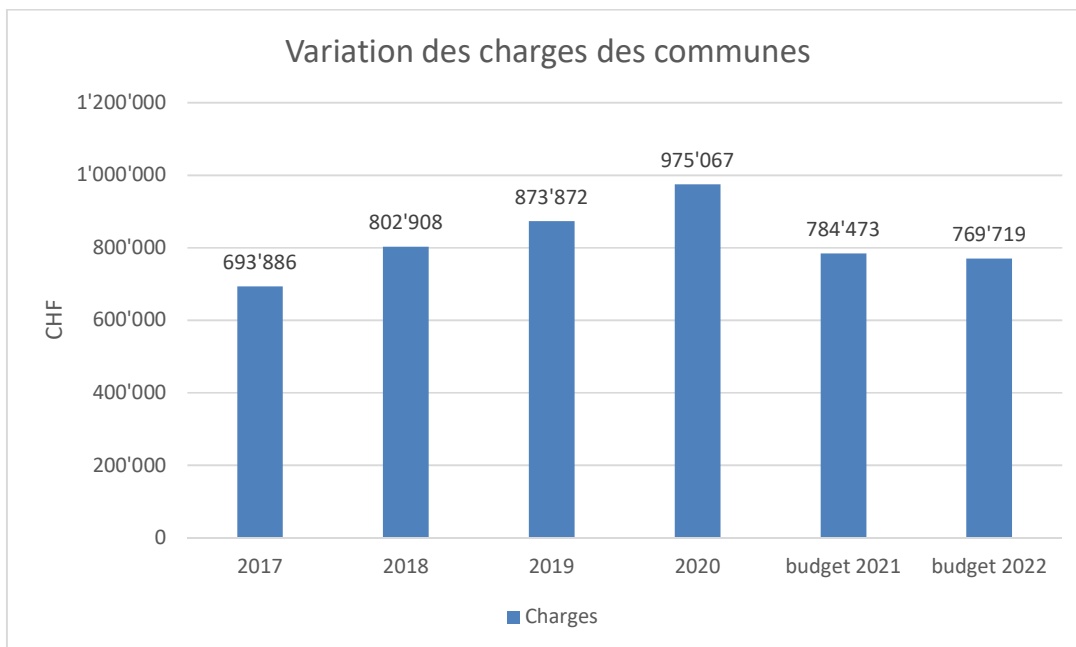
Commentaires

Le budget n'amène pas d'autres commentaires particuliers. Des renseignements complémentaires sont donnés pour les rubriques ayant subi des modifications significatives dans le budget 2022.

Répartitions des charges

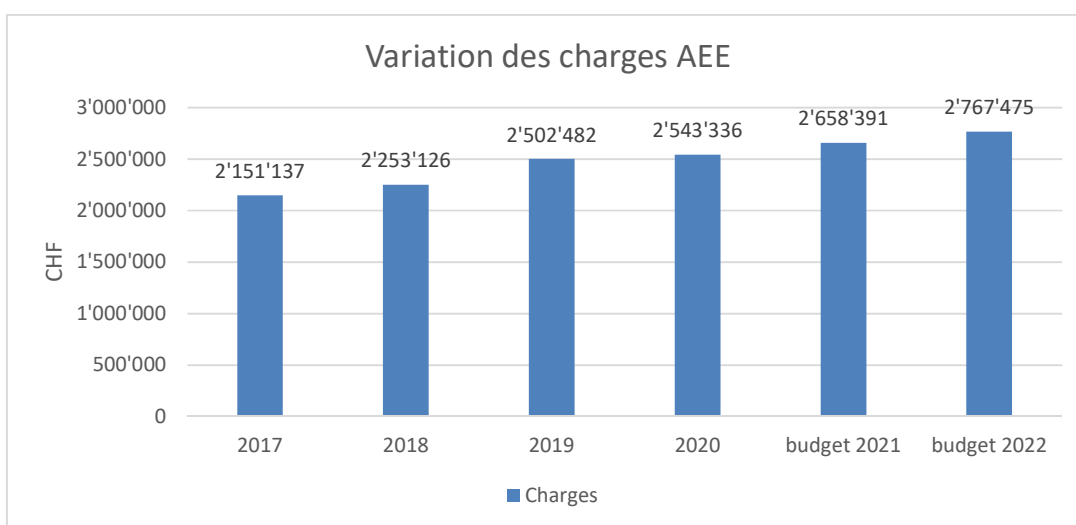
Communes Asse et Boiron

		Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
Administration générale	CHF	58'080	64'050	47'190.25
Finances	CHF	15'594	12'847	3'373.97
Halles de gym 1-2-3	CHF	74'205	75'551	58'045.38
Piscine	CHF	594'580	604'231	841'740.41
Parking piscine	CHF	20'140	20'223	19'215.07
Place de sport	CHF	7'120	7'571	5'502.10
Total	CHF	769'719	784'473	975'067.18



Association Intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron

		Budget 2022	Budget 2021	Compte 2020
Terrains et parking CSBC	CHF	123'734	124'542	137'809.11
Bâtiment A-B-C	CHF	1'360'274	1'256'846	1'169'101.49
Halles de gym 1-2-3	CHF	501'942	507'637	504'006.20
Restaurant scolaire	CHF	670'336	656'515	623'652.80
Pavillon	CHF	6'720	6'770	4'462.70
Place de sport	CHF	104'469	106'081	104'304.01
Total	CHF	2'767'475	2'658'391	2'543'336.31



Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 14 septembre 2021 ;
- Vu le préavis du CoDir N° 03/2021 « Budget de fonctionnement 2022 » ;
- Ouï le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

- D'accepter le budget de fonctionnement 2022 tel que présenté.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 24 août 2021 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Annexe : budget 2022

Au nom du
Comité de Direction

Le Président
S. Melly

La Secrétaire
M. Bardel